

RÉUNION DU CEDIN

Jeudi 2 juillet 2020 – 14 heures

Salle des conférences (352)

COMPTE RENDU

PRESENTS :

Pierre BODEAU-LIVINEC, Juliette BOULOY, Anne-Laure CHAUMETTE, Catherine DELPLANQUE, Aboubacar DIAKITE, Jeanne DUPENDANT, Marie ESNAULT, Ambroise FAHRNER, Natalia GAUCHER-MBODJI, Sophie GROSBON, Moïse JEAN, Arnaud KPLA KOFFI, Franck LATTY, Marie LEMEY, Elsa MARIE, Amirhooshang MOSTARSHEDI, Thibaud MULIER, ██████████, Marina NOGALES PAEZ, Denys-Sacha ROBIN, Abdoulaye SYLLA, Kadiatou TARPAKA, Jean-Marc THOUVENIN, Aurore VERNHES.

EN VISIO CONFERENCE :

Elena BELOVA, Vincent CHANTEBOUT, Régis CHEMAIN, Julie ROUX, Boulbaba FARROUKH, Mathias FORTEAU, Georges NDJI.

EXCUSES :

Bénédicte BEAUCHESNE, Anouche BEAUDOUIN, Clémentine BORIES, Victor GRANDAUBERT, Alexandre HERMET, Rachel LUCAS, Raphaël MAUREL, Jean-Baptiste MERLIN, Marie NIOCHE, Alain PELLET, Benjamin SAMSON.

OUVERTURE DE LA REUNION PAR FRANCK LATTY

Le directeur du CEDIN souligne l'importance de se retrouver « en présentiel » après des mois de confinement et de fermeture de l'université. Le lien a été maintenu notamment grâce aux « pauses-café » du bureau des doctorants auquel le directeur adresse ses vifs remerciements.

1. CEDIN

- **Membres du CEDIN**

Catherine Delplanque a pris ses fonctions en tant que Secrétaire générale du CEDIN.

Denis-Sacha Robin a été recruté en tant que Maître de conférences.

Natalia Gaucher-Mbodji (doctorante à Aix-Marseille Université, thèse sur *L'office de l'arbitre*, sous la direction de Denis Mouralis) a été recrutée en tant qu'ATER de droit privé à l'Université Paris Nanterre. Elle a souhaité rejoindre le CEDIN.

Etienne Lafond a signé une convention CIFRE avec le Cabinet White & Case.

Jessica Joly-Hébert vient de s'inscrire en thèse sous la direction de M. Forteau avec le sujet suivant : Le consentement en droit de la responsabilité des Etats.

Ségolène Couturier, en thèse sous la direction de Pierre Bodeau-Livinec et en cotutelle avec Makane Mbengue (Genève), viendra au CEDIN à l'automne.

████████████████████ a été renouvelé en tant que chercheur du Programme PAUSE. Son séjour au CEDIN sera prolongé d'une année.

- Bureau des doctorants

Depuis le mois de mars, le Bureau des doctorants a organisé une série de « pauses-café » qui ont permis de maintenir voire de renforcer le lien entre les doctorants pendant la période d'isolement imposé. Le format était celui d'un échange pendant deux heures, généralement sur un sujet déterminé et avec un invité spécialiste de la matière. Ce format informel a permis de rassembler un maximum de doctorants éloignés géographiquement.

Discussion des thèses et du doctorat

- 18 avril : la notion d'organisation internationale
- 25 avril : la dichotomie public/privé
- 2 mai : méthodologie de la thèse
- 9 mai : la souveraineté, fonction ou privilège ?
- 17 juin : bilan de la période de confinement et envies pour la suite
- 25 juin : discussion du plan de thèse de Boulbaba Farouk, Les accords d'investissement entre l'UE et la Tunisie
- 1er juillet : divers

Discussions autour de la crise sanitaire

- Samedi 9 mai, 14h-15h30, discussion avec Hélène de Pooter
- Dimanche 10 mai, 14h-15h30, discussion avec Alain Pellet
- Samedi 23 mai, 14h-15h30, discussion avec Pierre Bodeau-Livinec : « Phénix ou albatros ? Le multilatéralisme à la lumière de la crise sanitaire »
- Samedi 6 juin : Discussion avec Sébastien Touzé

- Thèses

Les professeurs et maîtres de conférences du CEDIN se sont réunis le 1^{er} juillet pour discuter de différentes questions autour des thèses (inscription, encadrement, post-thèse etc.). Le directeur du CEDIN avait demandé au Bureau des doctorants de lui faire remonter les remarques ou attentes des doctorants, qui ont pris la forme d'un « cahier de doléances ».

F. Latty transmettra une réponse écrite au nom de l'ensemble des enseignants-chercheurs. En réunion, il se contente de dire que les enseignants-chercheurs sont prêts à endosser ou à se faire l'écho de nombre de revendications des doctorants (précarité, manque de financements, paiement tardif des vacances, demande de prolongement des contrats doctoraux et des contrats d'ATER en raison de la pandémie). Il regrette par ailleurs une certaine « déresponsabilisation » des doctorants et la teneur exagérément pessimiste qui ressort du document. Si un.e doctorant.e rencontre des problèmes au sujet de la direction de sa thèse, il lui appartient d'en informer son CSI, le directeur du CEDIN ou la direction de l'Ecole doctorale.

S'agissant des mesures qui relèvent de l'échelon du CEDIN, il a été notamment décidé :

- d'instaurer une « clause de rendez-vous » au bout d'un an pour tous les doctorants bénéficiant d'un financement public, afin de s'assurer qu'ils ont suffisamment avancé leurs travaux ;
- de rendre obligatoire pour tous les doctorants du CEDIN un comité de discussion des thèses pour les étudiants arrivant en fin de leur 2^e ou 3^e année (en plus du CSI) ;
- d'améliorer la préparation des futurs docteurs aux concours de l'enseignement supérieur et de la recherche (dossier de qualification à la maîtrise de conférence, concours d'agrégation...).
- enfin, un séminaire de recherche propre au CEDIN est envisagé à la mi-septembre, qui réunirait les membres du CEDIN dans un lieu propice à l'écriture et aux échanges. Le CEDIN prendrait en charge les frais.

- Ouverture de la bibliothèque pendant l'été

La bibliothèque pourra rester ouverte aux membres du CEDIN et aux étudiants de M2 à condition que pour chaque demi-journée d'ouverture un responsable de la bibliothèque soit identifié. La secrétaire générale établira un planning en fonction des personnes annonçant leur présence.

- Projet de bibliothèque numérique des thèses

Le projet de créer une « bibliothèque » regroupant toutes les thèses de doctorat sous format numérique dont les membres du CEDIN ont possession est discuté. *A minima*, les fichiers pourraient être déposés sur les ordinateurs du CEDIN. La question de la mise à disposition de ces fichiers sur un « nuage » interne au CEDIN est discutée. Ce mode de consultation soulève

des difficultés notamment juridiques qu'il convient d'explorer davantage. Le projet est reporté à la prochaine réunion.

2. Publications

- Ouvrage collectif du CEDIN sur le droit international des immunités (P. Bodeau-Livinec, M. Forteau)

L'ouvrage en cours de finalisation

- Actes du colloque « Nouvelles formes de criminalité internationale. Dialogue entre internationalistes et pénalistes » (A.-L. Chaumette, R. Parizot)

Pas d'information communiquée

- Actes du colloque « Communication médiatique de l'Etat et droit international » (M. Forteau, F. Latty)

L'ouvrage en cours de finalisation

- Actes des deux journées d'études sur la restitution des collections muséales

L'ouvrage consacré à l'avenir des collections muséales, qui combinera les actes des deux journées organisées en 2019 dans le cadre du projet COMUE *Les biens communs, un objet juridique à aiguïser ?* paraîtra chez Mare et Martin avant la fin de l'année 2020 (contributions attendues pour l'été).

- Les camps et le droit (L. Dubin, A.-L. Chaumette, M. Eudes, M. Beulay)

Pas d'information communiquée

3. Prochaines manifestations

- 6 juillet 2020, 14 h. – 16 h. (visioconférence) : Demi-journée Jeunes chercheurs de la SFDI : *jus in bello* dans l'espace extra-atmosphérique (C. Bories, M. Eudes)

- 19 octobre 2020 : conférence à Nanterre « Biens communs et biens publics », avec Sabine Boussard, Fanny Tarlet, Aurélien Camus et Jacques Caillosse

- **Automne 2020** : séminaire doctoral de la SFDI (J. Dupendant, F. Latty) à confirmer

- **27 novembre 2020** : colloque CTAD/CEDIN sur les exportations d'armes (Th. Mulier)

Th. Mulier présente le programme. La manifestation, prévue « en présentiel », sera reportée si les mesures sanitaires l'imposent.

Th. Mulier fait savoir que le CICR dispose de financements pour la valorisation de la recherche à travers sa fondation. L'interlocutrice à contacter est Caroline Brandao.

- **Fin 2020** : 3^e journée Patrick-Daillier

Le comité de doctorants (Abdloulaye Sylla, Rachel Lucas, Aurore Vernhes, Elena Belova, Ambroise Fahrner, Lisa Dumazet et Fiona Guilladin) est chargé d'élaborer un projet pour septembre.

- **Colloque sur le centenaire du Statut de la CPJI/CIJ**

J.-M. Thouvenin fait savoir que le Président de la Cour internationale de Justice, A. Yusuf, docteur *honoris causa* de l'Université Paris Nanterre, souhaite confier au CEDIN le soin d'organiser début 2021 un colloque sur les 100 ans du statut de la Cour.

L'Assemblée du CEDIN accueille la nouvelle avec enthousiasme. Sur suggestion de Pierre Bodeau-Livinec, le colloque pourra être intégré au programme des manifestations marquant les 40 ans du CEDIN.

4. Autres projets de manifestations

- **Les archives et le droit international (P. Bodeau-Livinec, J.-L. Iten, Y. Potin)**

La pandémie a nécessité le report des manifestations envisagées. Le prochain colloque (Archives et institutions internationales) devrait avoir lieu aux Archives Nationales dans la semaine du 7 décembre. Le suivant, plus prospectif, sera organisé à Paris 8 début 2021.

- **Colloque CEDIN/ CEDCACE « Le droit économique, levier de la transition écologique » (M. Nioche)**

Le colloque est reporté à juin 2021.

- **Entretiens pratiques de droit international privé (F. de Bérard, M. Nioche)**

Pas d'entretien programmé pour le moment.

- Cycle « Droit international et médias » (M. Forteau, F. Latty)

La parution des actes du colloque sur la communication médiatique de l'Etat pourra être l'occasion de relancer le cycle.

- Journée d'étude CDI/CEDIN « Ligne(s) rouge(s) et seuils en matière de recours à la force » (O. Corten et N. Hajjami)

Pas d'information communiquée.

- Lawfare et droit international (P. Bodeau-Livinec)

Le projet est reporté à 2021.

- Villes et droit international (M. Forteau, A. Beaudouin)

Pas d'information communiquée.

- 40 ans du CEDIN en 2021

Les projets de manifestation sont maintenus. Un point sera fait à la rentrée.

6. Divers – informations

- Ecole d'été de droit international de Nanterre / Nanterre International Law Summer School

Le programme de 2020 a été reporté à 2021. Il est envisagé de développer un partenariat avec l'Université franco-allemande ce qui permettrait de bénéficier de financements.

- Summer School de l'Université Côte d'Azur, 1^{er}-4 septembre 2020

L'école d'été a été maintenue sous un format différent (visioconférence). Le sujet, modifié, est le suivant : Les doctrines de sécurité en droit international et européen.

- AEDIN

L'association organise un « pot » le samedi 4 juillet 19h00.

- Concours Rousseau

La phase orale du concours, qui devait se tenir à Tunis, a été annulée. Au terme de la phase écrite, Nanterre est arrivée 4^e *ex aequo*. L'équipe était encadrée par Eléonore Gabriel et Elsa Marie.

16h15 : l'ordre du jour est épuisé.